

MASQUES ANTIPOUSSIÈRES

Protection des voies respiratoires – Usage court



UTILISATION

Ces masques antipoussières avec valve sont de qualité professionnelle (FFP2), de forme coquille préformée, respirants, doux, confortables, et 100% recyclables.

FFP2 : protection contre les aérosols solides et liquides (p. ex. brouillards d'huile) non-toxiques et de faible à moyenne toxicité, dans le cas de concentrations allant jusqu'à 12 x VME ou 10 x VLE, [i.e. APF=4].

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Désignation :	- Demi-masque respiratoire filtrant contre les particules solides et liquides. Usage unique. Double élastique de serrage. Coussinet nasal. Sans pince-nez métallique. Sans agrafe. Pré-formé. Modèle confort. Type coque. Avec valve. Non ré-utilisable.
Matière :	- Non-tissé polypropylène.
Coloris :	- Extérieur blanc, intérieur bleu.
Classification :	- FFP2 NR D
Durée de vie :	- Si conservé suivant les conditions de stockage, jusqu'à 5 ans à partir de la date de fabrication.
Conditionnement :	- Boîte de 10 pièces.

PRINCIPAUX ATOUTS

- ☒ La qualité et la garantie d'une fabrication **ISO9001** et **ISO14001**.
- ☒ Conforme à l'essai de colmatage utilisant de la dolomie (symbole «D») = moins de résistance respiratoire et plus de confort pour l'utilisateur. Sans agrafe: permet d'éviter les irritations de la peau. Système breveté de réglage de l'élastique. La longueur de l'élastique est très facilement ajustable et permet de laisser suspendre le masque autour du cou en cas d'inutilisation.
La forme unique du masque, préformé, permet de ne plus utiliser de pince-nez métallique: ce procédé apporte davantage de confort et de fiabilité (étanchéité). Toucher confortable: la couche intérieure du masque, en polypropylène et l'élastique de maintien sans latex (tissu haute-densité sans latex) vous apporte un toucher unique et confortable.
- ☒ Valve d'expiration : facilite la respiration de l'utilisateur.

CONFORMITÉ

Ce produit a été testé suivant la norme européenne **EN149: 2001 +A1: 2009** : «Demi-masques filtrants contre les particules. Exigences, essais, marquage ».

Il est conforme à la **Directive Européenne 89/686/CEE** relative aux Equipements de Protection Individuelle (EPI de catégorie III). Homologation: attestation d'examen CE de type **n°CE59916** délivrée par **BSI**, organisme notifié **n°0086**.

Résistance à la pénétration suivant l'EN374-3:2003

EN149 : Exigences	FFP1	FFP2	FFP3
Moyenne de la fuite totale vers l'intérieur	< 22%	< 8%	< 2%
Pénétration initiale maximum des aérosols d'essai (Chlorure de sodium ou huile de paraffine)	< 20%	< 6%	< 1%
Résistance respiratoire			
- à l'inspiration (30l/min)	< 0,6 mbar	< 0,7 mbar	< 1,0 mbar
- à l'inspiration (95l/min)	< 2,1 mbar	< 2,4 mbar	< 3,0 mbar
- à l'expiration (160l/min)	< 3,0 mbar	< 3,0 mbar	< 3,0 mbar